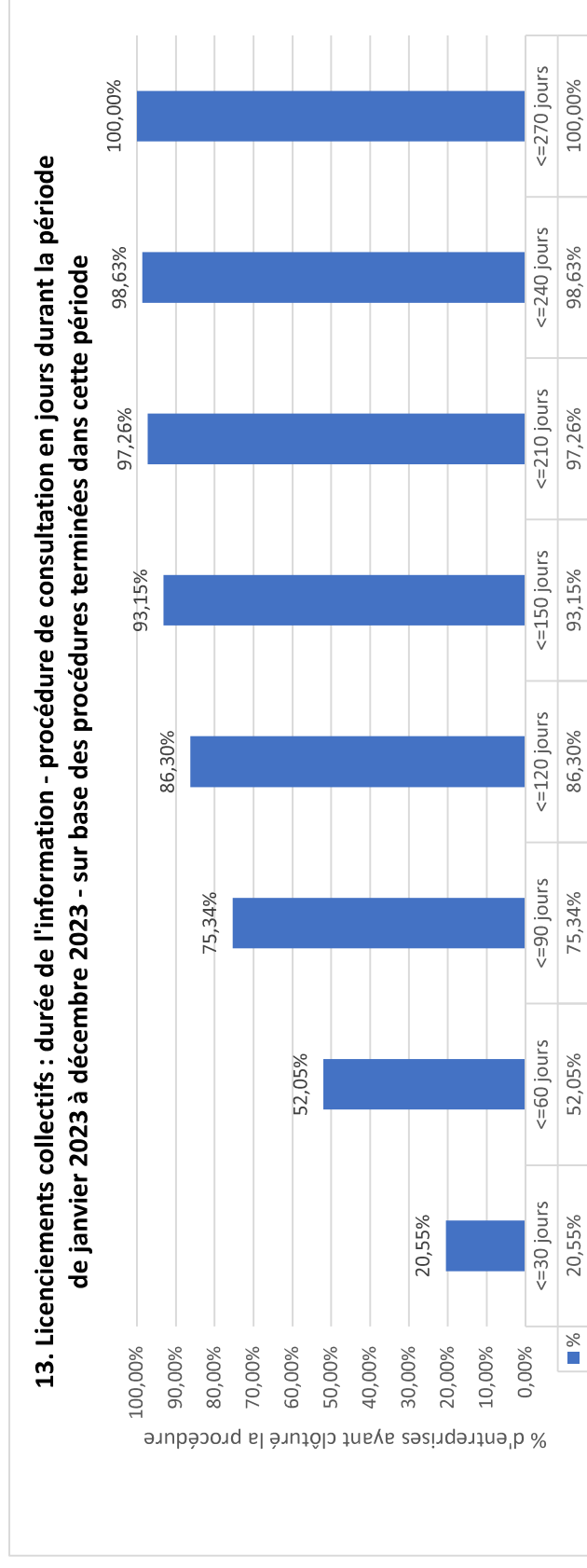


### Durée de la procédure d'information et consultation en jours entre janvier et décembre 2023

Le tableau 13 nous permet de mettre en évidence que pour toutes les procédures notifiées entre janvier et décembre 2023, un peu plus de la moitié l'ont été dans les 60 jours suivant l'annonce. Les trois quarts des procédures d'information et de consultation ont été notifiées dans les 90 jours suivant l'annonce.



La durée moyenne de clôture de la procédure d'information et de consultation durant la période de janvier à décembre 2023 est de 72 jours. La moyenne prenant en compte des valeurs avec des durées extrêmement longues, il nous semble judicieux d'également calculer les valeurs médianes. La durée médiane de clôture de la procédure d'information et de consultation durant cette période est de 55 jours. À titre de comparaison, voici les données des cinq années précédentes : (2018 : moyenne 81 ; médiane 61 - 2019 : moyenne 81 ; médiane 66 - 2020 : moyenne 87 ; médiane : 64 - 2021 : moyenne 105 ; médiane 85 - 2022 : moyenne 84 ; médiane 67).